



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 73147

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti interroge M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le nombre de quadricycles à moteur circulant sur notre territoire, communément appelés « voiturettes » ou « voitures sans permis ». Ces voitures sans permis d'encombrement et de performances réduites, ne nécessitent pas d'avoir le permis de conduire et l'apposition d'une plaque d'immatriculation n'est obligatoire qu'à l'arrière du véhicule. Aussi, elle souhaite connaître le nombre de quadricycles à moteur immatriculé en France, en Grande Bretagne, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Espagne, en Belgique et aux Pays Bas.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73147

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 janvier 2015](#), page 502